

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 24 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 septembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jacques DELATTRE.

Présents : tous les membres en exercice

Absents : Mr David CREPIN

Procuration : Mme COCQUEREL Nathalie a donné procuration à Mr Jacques DELATTRE

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture du dernier compte rendu en date du 9 avril. Pas d'observations.

Monsieur CAUX Patrice est nommé secrétaire.

DELIBERATIONS

Objet : Devis caméras vidéosurveillances

Monsieur le Maire rappelle les 3 sites avec caméra-vidéo : la mairie, la bibliothèque et la salle polyvalente. La société REPI a répondu, le devis pour cette acquisition et l'installation s'élève à 2 778,48 € ttc.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte le devis et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Objet : Devis pour le Columbarium : cases, caves-urnes et jardin du souvenir

Monsieur le Maire présente les devis détaillés (fournitures et installations) pour le columbarium par une mise en place de 16 cases, le jardin du souvenir et 10 caves-urnes.

Celui de Mr Patrick COFFIN pour 8 716,80 € ttc sans terrassement et celui de Mr Hervé BONNIEZ par la marbrerie PECQUART pour 12 768 € ttc avec terrassement.

Après débat, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, les membres choisissent le devis de Mr Hervé BONNIEZ qui est plus complet avec un délai rapide de cet aménagement au nouveau cimetière.

Objet : Achat d'un frigo industriel pour la salle polyvalente

Monsieur le maire signale qu'il y a lieu d'acheter un nouveau frigo adapté à la salle polyvalente Ernest Azelart pour les cérémonies diverses. Après en avoir délibéré et vu le devis de chez Gastro Hero à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte l'achat du réfrigérateur au prix de 1619 € ht chez Gastro Hero.

Divers :

- Mr le Maire donne **diverses informations** :

Présentation de faire-part et annonce les différentes naissances dans le village. Monsieur le Maire indique que le confinement a fait du bien aux jeunes parents.

Un Elnois Champion de France Junior de courses à pied aux 10 kms Mr Antonin MARQUANT s'est qualifié Champion de France, toutes nos félicitations pour cette épreuve bien méritée. Mr le maire propose de lui adresser officiellement les félicitations lors de la cérémonie des vœux avec la remise d'un cadeau offert par la Municipalité.

Concernant le personnel communal, 3 contrats PEC avec aide de 65 % de l'Etat ont été mis en place avec la collaboration de la mission locale avec suivi de formation, il s'agit de Mlle MAILLARD Julie, Mlle FASQUELLE Océane, toutes les 2 agents techniques pour la garderie, la cantine et l'entretien des différents bâtiments et Mr HOUCKE Rémy agent technique pour la voirie (espaces verts) et l'entretien des bâtiments.

A l'école, une classe étant fermée, l'institutrice, Mme MOBON est partie sur Ecques. Le préfabriqué en location auprès de chez Viltard à Aire sur la Lys a été retiré début juillet. Fin de sa location.

Mme BODEL, l'institutrice des petits à mis en place une action avec les pommes à côté de l'école et sa récolte à été gratifiante et enrichissante pour sa classe.

La Communauté de Communes a investi pour ouvrir une Maison de Santé à Lumbres, elle sera opérationnelle fin juillet 2022.

La Communauté de Communes a fait des sorties « vélos » par groupe de 20 personnes le samedi 18 septembre avec des représentations festives sur Elnes, Remilly, Wavrans.

La CCPL et les Communes concernées ont inauguré le chemin tout public (pied du mont d'Elnes) appelé également « chemin de la liaison douce », ce chemin qui mène de Lumbres à Elnes, Wavrans, Remilly a été transformé puis remis en état, propre, avec signalisations pour de beaux parcours, le terrain de pétanque quant à lui a aussi subi une transformation et en place pour d'éventuels tournois...

Nos pommiers à la Maraudière rue de la pourchinte sont réservés aux habitants d'Elnes par petites quantités. La priorité est de ramasser les pommes au sol. Merci de respecter le lieu et les arbres.

Mr le maire signale qu'il a nettoyé gracieusement les ravins et débroussaillé les talus.

Sur le parking (en face du café du centre), tous les jeudis soir, vous pouvez vous restaurer avec « Pizzas Délices ». Etes-vous d'accord pour cette installation ? Pas de vote contre.

Deux nouveaux Présidents nous ont rejoint à la tête de nos Associations : Mr Jean-Pierre GERME au Club des Aînés et Mr Stéphane PRUDHOMME à l'AECE.

Travaux pour les locaux des Associations, des devis sont demandés pour la réfection de toiture. Un seul pour l'instant a répondu c'est Mr Claude FICHAUX, il habite rue du Marais à Elnes, il est installé depuis 2 mois.

Travaux au parking de l'église et de l'école : l'entreprise DUCROCQ TP démarre les travaux pendant les vacances scolaires de Toussaint.

Pour les dégâts causés par accident au Pont de la pouchinte, la procédure est établie, déclaration, constat et notre assurance SMACL a été informée de cet accident, cependant la gendarmerie est toujours dans l'attente d'informations complémentaires. Des devis de maçonnerie sont en cours avec l'entreprise DECROIX et Mr Milhamont dit de voir aussi avec Scop-Caffray ferronnerie sur St-Omer.

- Mme Emeline HENQUEZ signale que des collégiens ont des comportements d'harcèlements à l'arrêt de bus rue Bernard Chochoy (insultes, crachats, coup de pied, etc...). Apparemment ce phénomène est dû à une mode appelé « tic toc ». Mr le maire demande à Mme HENQUEZ Adjointe de rédiger une convocation aux parents concernés, les gendarmes seront également conviés pour faire le constat de cette affaire.

Mme HENQUEZ demande s'il est possible d'acheter des nouveaux verres à bière et de la vaisselle pour la salle des fêtes ? oui il faut renouveler le stock.

- Les membres demandent si le terrain derrière le cimetière rue Jules Caron est vendu ?? Mr le maire répond qu'il n'est pas encore vendu et que le permis n'est pas encore accepté pour 56 maisons. Il n'y aura pas d'entrée par la Résidence Alain Tassart. L'entrée se fera au niveau de la petite chapelle
- Il a été signalé que Mme Corinne ANSEL est souvent en mairie. Mr le maire dit que c'est normal puisqu'elle prépare les tickets de cantine, pendant les heures d'ouverture de la mairie, elle se met de l'autre côté sur un bureau, dans une salle à part.
- Mr Jérémy CARDON informe que le site internet aura un nouveau concept de présentation. Il va bientôt recevoir le devis détaillé.
- Mr Olivier VIVIEN demande pourquoi les lumières rue Bernard Chochoy sont éteintes en plus en ayant beaucoup de priorité ?? Celles de Lumbres fonctionnent toute la nuit. Il faudrait faire une alimentation à part au carrefour. Mr le maire va se renseigner auprès des Ets BLOT pour savoir ce qu'il est possible de faire ?
- Mr Jean-Pierre GASPART dit que lors des manifestations par le comité des fêtes, Mme Ansel Corinne ne sort pas assez de vaisselle, Mme Emeline HENQUEZ le reprend en disant que c'est parce que le nombre de personne à mal était donné, Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER dit que si le nombre donné est exacte mais pas assez de vaisselle sortie. Mr le maire va demander à Corinne de sortir 10 voir 20 articles en plus du nombre.
- Mr Patrice CAUX expose l'aménagement de la RD192, nouvel aménagement douce (tapis route, bande cyclo et voie centrale). Voir avec la CCPL si possible d'être subventionné et mutualisation de main d'œuvre avec matériel.
- Mr Jean-Marie MILHAMONT en même temps que la toiture refaire le mur des locaux des associations.
- Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER demande s'il est possible de faire quelque chose pour les pigeons qui envahissent l'église. Ils salissent dès la porte d'entrée jusqu'à l'autel ! Aussi, de refaire, de redresser ou nettoyer le panneau sans interdit de la rue du château car il n'est pas visible et de le remettre en peinture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.